

**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine**

SÉANCE ORDINAIRE 19 JUIN 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine tenue le 25 avril 2023 à 15h00 à l'hôtel de ville de Sainte-Catherine située au 5465 Boulevard Marie-Victorin à Sainte-Catherine.

Sont présents :

M^{me} la conseillère : Annick Latour, ville de Sainte-Catherine

MM. les conseillers : Sylvain Bouchard, ville de Sainte-Catherine
Éric Lecourtois, ville de Delson
Jean-Michel Pepin, ville de Delson

Sont également présents : M. Jean-François Messier, secrétaire et directeur général de la ville de Delson
Mme Laurence Oberson, trésorière et directrice générale adjointe de la ville de Sainte-Catherine
M. Véronique Gravel, directrice des loisirs de la ville de Delson

080-06-23 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après la constatation du quorum par le président de l'assemblée, il est proposé par Jean-Michel Pépin appuyé par Annick Latour d'ouvrir la séance à 13h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

081-06-23 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation de la présentation du projet du complexe sportif Sainte-Catherine-Delson dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase I - ministère de l'Éducation
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean-Michel Pepin, appuyé par Annick Latour et résolu,

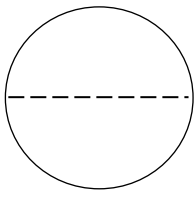
Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

082-06-23 AUTORISATION DE LA PRÉSENTATION DU PROJET DU COMPLEXE SPORTIF SAINTE-CATHERINE-DELSON DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE I - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

CONSIDÉRANT la résolution no. 8-01-18 de la Ville de Sainte-Catherine du 16 janvier 2018 autorisant la présentation du projet du complexe sportif au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

CONSIDÉRANT l'octroi d'une subvention de 7,5 M\$ pour le projet au nom de la Ville de Sainte-Catherine;



Procès-verbal de la Régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine

CONSIDÉRANT QUE les villes de Sainte-Catherine et Delson se sont unies et ont constitué la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson pour la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT la demande de la Ville de Sainte-Catherine au ministère de l'Éducation par la résolution no. 188-06-23 de transférer la subvention accordée à la Ville de Sainte-Catherine à la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson.

Il est proposé par Éric Lecourtois appuyé par Jean-Michel Pepin et résolu,

QUE la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson autorise la présentation du projet du complexe sportif au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.

QUE la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant la signature d'une convention d'aide financière avec le ministère;

QUE la Régie d'exploitation du complexe sportif désigne Mme Laurence-Thalie Oberson, directrice générale adjointe de la Ville de Sainte-Catherine, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents jugés utiles et nécessaires relatifs au projet mentionné ci-dessus et dans l'intérêt de la régie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

083-06-23

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées sur les sujets suivants :

- Traitement de la TPS et de la TVQ
- Ventilation du financement
- Les avis publics de la régie

084-06-23

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé et qu'il n'y a plus de question, il est proposé par Annick Latour appuyée par Éric Lecourtois de lever l'assemblée à 13h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvain Bouchard, président

Jean-François Messier, secrétaire